Image not found or type unknown

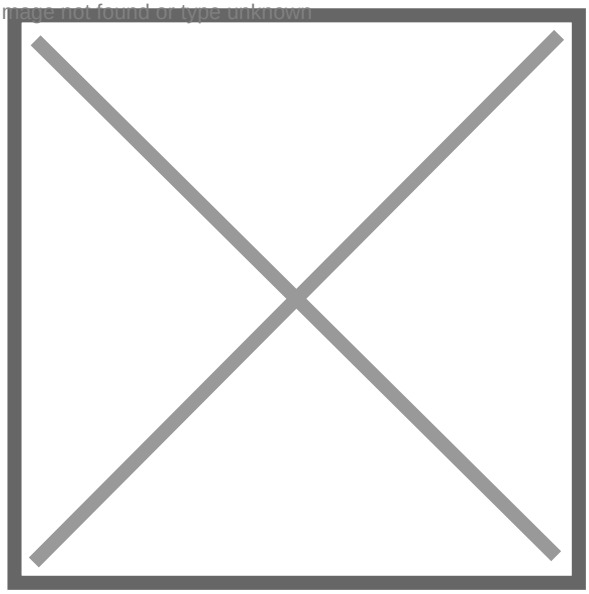

Chemin indivis avec mes voisins : goudronnage

Par **babF**, le **05/09/2016** à **10:54**

bonjour,
J'ai en commun un chemin avec mes 2 voisins.
Sur acte inscrit "le tiers indivis parcelle à usage de chemin située même commune ...".
Mes voisins souhaitent faire goudronner tout le chemin, étant la première parcelle je n'utilise que la première partie du chemin.
je voudrais savoir si ils peuvent m'obliger à accepter le paiement 1/3 du goudronnage même si je ne suis pas d'accord vu qu'il y a une voie contre 2 .
merci

Par **goofyto8**, le **05/09/2016** à **11:02**

bonjour,

Il faut que les travaux et le montant à payer soient acceptés à l'unanimité donc que les trois voisins soient d'accord.

Par **amajuris**, le **05/09/2016** à **13:38**

Bonjour
La réponse dépend s'il s'agit de travaux d'amélioration ou de travaux d'entretien.

Salutations a

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés